
CIRCULAIRE DE RENTRÉE COLLÈGE/LYCÉE/ CFC & UFA ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025



1. Organigramme :

Chef d'Établissement :

Guy-Michel MAHIEU – Collège – Lycées - CFC et UFA

Adjointe au chef d'établissement

Mme Anne ALQUIER

1. Calendrier des vacances scolaires

Vacances de la Toussaint 2024	Du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël 2024	Du vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver 2025	Du vendredi 14 février au lundi 03 mars 2025
Vacances de printemps 2025	Du vendredi 11 avril au lundi 28 avril 2025
jeudi 1 mai 2025	Pas de cours et cours le vendredi 2 mai 2025
jeudi 8 mai 2025	Pas de cours et journée pédagogique le 9 mai - Pas de cours pour les élèves
Pont de l'Ascension 2025	Du mercredi 28 mai au lundi 02 juin 2025
Pentecôte 2025	Du vendredi 6 juin au mardi 10 juin 2025
Vacances d'été 2025	Début des vacances d'été le vendredi 4 juillet 2025

Le départ en vacances a lieu après la classe le jour indiqué.

Le retour en classe a lieu le matin du jour indiqué.

2. Projet d'établissement :

Vous trouverez ci-joint le projet d'établissement des collège/lycées Jeanne d'Arc. Ce texte, inspiré du charisme de Sainte Emilie de Rodat (fondatrice de la Congrégation de la Sainte-Famille de Villefranche de Rouergue et de notre École), fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement. Il a été rédigé par le Conseil d'Établissement et validé par le Conseil de Tutelle de la Sainte-Famille.

3. Vie scolaire

- 📌 Comme l'année dernière, l'accueil et le service vie scolaire sont implantés dès l'entrée de l'établissement.
- 📌 Tous les visiteurs (Parents, visiteurs, intervenants, ...) doivent s'y présenter avant de se rendre dans les locaux de l'établissement.

Les élèves qui ont besoin de rencontrer Mme Calmettes (Cadre d'éducation) s'adressent initialement au service vie scolaire de l'accueil qui les informera ou les orientera dans leur recherche.

4. Horaires des cours :

Les horaires de cours seront les suivants :

- ✓ 08 h 00/08 h 55 et 08 h 55/09 h 50 : cours
- ✓ 09 h 50/10 h 05 : récréation
- ✓ 10 h 05/11 h 00 et 11 h 00/11 h 55 : cours
- ✓ 11 h 55/12 h 50 et 12 h 50/13 h 45 : cours ou pause méridienne selon EDT
- ✓ 13 h 45/14 h 40 et 14 h 40/15 h 35 : cours
- ✓ 15 h 35/15 h 50 : récréation
- ✓ 15 h 50/16 h 45 et 16 h 45 /17 h 40 : cours ou étude ou retour à la maison selon EDT

N. B. : Pour les élèves terminant à 16 h 45 : Possibilité de rester en étude de 17 h 00 à 17 h 30

5. Horaires de rentrée 2024 :

COLLEGE

6ème :

- Accueil par G. M. Mahieu, A. Alquier, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
LUNDI 2 SEPTEMBRE A 09 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage) – Accueil café pour les parents à partir de 8 h 30.
- Réunion d'information de rentrée pour les parents le Lundi 2 SEPTEMBRE à 17 h 30 :** présentation des équipes pédagogiques et informations diverses.
- L'après-midi, la reprise est prévue à 13 h 45.**

5ème :

- Accueil par G. M. Mahieu, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
LUNDI 02 SEPTEMBRE A 13 h 25 à la Chapelle (suivre le fléchage)

4ème :

- Accueil par G. M. Mahieu, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
LUNDI 02 SEPTEMBRE A 13 h 45 à la Chapelle (suivre le fléchage)

3ème :

- Accueil par G. M. Mahieu, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
LUNDI 02 SEPTEMBRE A 13 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage)

LYCEES

2^{nde} Générale et Technologique :

- Accueil par G. M. Mahieu, A. Alquier, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
LUNDI 02 SEPTEMBRE A 09 h 30 à la Chapelle (suivre le fléchage)

2^{nde} Professionnelle ASSP et 1^{ère} année de CAP AAGA :

- Accueil par A. Alquier et les professeurs principaux le :
LUNDI 02 SEPTEMBRE A 10 h 00 Pôle Professionnel (entrée de l'établissement)

1^{re} Générale :

- Accueil par G. M. Mahieu, A. Alquier, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
LUNDI 02 SEPTEMBRE A 14 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage)

Tle Générale :

- Accueil par G. M. Mahieu, A. Alquier, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
LUNDI 02 SEPTEMBRE A 14 h 15 à la Chapelle (suivre le fléchage) –

1^{re} et Tle ST2S, ASSP et 2^{ème} année CAP AAGA :

- Accueil par A. Alquier et les professeurs principaux le :
LUNDI 02 SEPTEMBRE A 14 h 30 Perron du bâtiment B.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MC Animation et Gestion de Projets dans le Secteur Sportif :

- Accueil par G. M. Mahieu, A. Alquier, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
MARDI 03 SEPTEMBRE A 09 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage)

**N. B. : le 2 septembre, fin des cours à 15 h 35 pour le collège et les
secondes – 16 h 00 pour les autres**

6. Réunions de rentrée pour les parents

COLLEGE

6^{ème} : le lundi 2 septembre à 17 h 30

5^{ème} : le mardi 10 septembre à 17 h 30

4^{ème} : le lundi 9 septembre à 17 h 30

3^{ème} : le jeudi 5 septembre à 17 h 30

LYCEES

2^{nde} GT : le jeudi 12 septembre à 17 h 30

1^{ère} ST2S ; vendredi 7 septembre à 16 h 45

Filières professionnelles : le lundi 16 septembre à 17 h 30

7. Fournitures diverses :

Au collège :

📌 La liste des fournitures pour la rentrée est envoyée par mail pour les nouveaux élèves et par message EcoleDirecte pour les élèves scolarisés à Jeanne d'Arc en 2023-2024.

📌 Les manuels scolaires sont fournis par l'établissement (en fin d'année, tout manuel qui ne serait pas restitué ou qui ne serait pas en bon état sera facturé à la famille).

Au lycée :

📌 Pas de liste de fournitures (à voir à la rentrée avec les enseignants).

📌 **Manuels scolaires** : prêtés par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune.

📌 **1^{er} équipement (tenue professionnelle)** : fourni par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune.

📌 Travaux Pratiques de sciences : tous les élèves du lycée Général, Technologique et Professionnel doivent être équipés d'une blouse blanche en coton (manches longues). Possibilité d'acheter sur l'établissement une blouse d'occasion à 2 euros.

📌 Référence calculatrice pour les élèves de Lycée Général et Technologique : CASIO GRAPH 35+ E II

📌 2^{nde} BAC PRO ASSP :

✓ Référence calculatrice : CASIO GRAPH 25+ LYCEE PRO.

✓ Carnet de pratique en mathématiques : ISBN 978-2-01-712745-1.

✓ 1 feutre noir effaçable pour tableau blanc + 1 tampon encreur pour les mathématiques.

Education Physique et Sportive pour tous :

📌 Tous les élèves doivent avoir une raquette de badminton, une paire de chaussures de sport (pas de baskets en toile), un short, un tee-shirt, un survêtement et une gourde d'eau. EN AUCUN CAS la tenue de sport ne peut être celle de la journée, chaussures comprises.

Le jour de la rentrée :

📌 Tous les élèves doivent avoir au minimum : un agenda, des feuilles de copie et/ou un cahier de brouillon, une trousse avec stylos. **ATTENTION AU COLLEGE l'AGENDA est intégré au carnet de liaison qui sera remis le jour de la rentrée.**

📌 Les manuels et divers documents seront remis aux élèves.

8. Elèves internes :

Les lycéens seront hébergés à la Résidence Arc en Ciel – avenue Julien Bailly et les collégiens au dortoir dans l'établissement – 11 allées Pierre Bérégozoy. (Site Antoine Marty)

LES JOURS ET HORAIRES D'INSTALLATION A LA RENTREE

COLLEGE (Site Antoine Marty).

- Les enfants de 6^{ème} seront accueillis lundi 02 septembre de 8 h à 9 h.

- Les enfants de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} seront accueillis de 11 h à 12 h.

LYCEE (Site Résidence Arc en Ciel – Avenue Julien Bailly)

- Les secondes seront accueillies de 8 h à 9 h

- Les autres lycéens seront accueillis de 11 h 00 à 12 h 00

LE TROUSSEAU À PRÉVOIR EN PLUS DES EFFETS PERSONNELS

- obligatoirement un protège matelas plastifié en 90
- un drap housse
- une couverture avec un drap ou une couette avec housse
- un oreiller ou un traversin avec taie
- un nécessaire de toilette et du linge de toilette
- un réveil (obligatoire)

Pour une question de sécurité, les bombes aérosols sont interdites (déodorant, gel coiffant, désodorisant...).

L'ACCUEIL DU DIMANCHE SOIR

Les enfants qui viennent le dimanche soir seront accueillis à la Résidence Arc En Ciel. L'accueil se fait de 20h à 22h00 (en cas d'arrivée tardive ou d'absence exceptionnelle les responsables de l'enfant doivent impérativement prévenir la Responsable de l'internat). Le repas n'étant pas prévu par l'établissement le dimanche soir, vos enfants peuvent avoir mangé avant de venir ou arriver avec leur repas (micro-onde à disposition dans le lieu collectif) – le repas est interdit en chambre. Concernant les élèves qui sont hébergées au dortoir la semaine (Internat Collège), merci de prévoir un sac de couchage (un lit leur sera attribué à la Résidence pour le dimanche).

9. Section Foot

SECTION FOOTBALL COLLEGE

Jeudi 5 septembre à 15h35 : essayage des tenues au petit jardin

Mardi 10 septembre à 15h35 : reprise des entraînements sur terrain

SECTION FOOTBALL LYCEE

Vendredi 6 septembre à 11h : essayage des tenues au petit jardin

Lundi 9 septembre à 15h35 : reprise des entraînements sur terrain

10. Option Rugby (gratuite pour 24/25)

Elle sera proposée le :

- Lundi de 15h35 à 17 h 40 pour les lycéens,
- Mardi de 15 h 35 à 17 h 40 pour les collégiens.

Elle sera encadrée par des éducateurs en lien avec les clubs de Figeac, Maurs et Lacapelle Marival sous la responsabilité de Mme Teulade professeur d'EPS. Cette option est soutenue par la Comité Départemental de Rugby du Lot et son président Jean Claude Tardieu.

Si les conditions le permettent, d'autres créneaux pourront être ajoutés, y compris le mercredi après-midi dans le cadre de l'U.N.S.S.

Nous sommes encore dans l'attente de précisions pour les installations mises à notre disposition.

11. Option Tennis (gratuite pour 24/25)

Elle sera proposée le :

- Lundi de 15h35 à 17 h 40 pour les lycéens,
- Mardi et jeudi de 15 h 35 à 17 h 40 pour les collégiens.

Elle sera encadrée par Maxime Malpert et nous sommes encore dans l'attente de précisions concernant les installations.

12. PFMP au Lycée Professionnel :

Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

- ✚ Pour les élèves de 2nde ASSP et 1^{re} année CAP AAGA : les dates des PFMP seront précisées à la rentrée de septembre
- ✚ Pour les élèves entrant en 1^{re} ASSP, 1^{re} ASSP ou 2^{ème} année CAP AAGA : les dates sont indiquées par les enseignants à la fin de l'année scolaire en cours pour l'année 2023-2024

13. Stages sur les niveaux d'orientation (4^{ème}, 3^{ème} et 2nde) :

- ✚ En dehors des stages prévus dans le calendrier de l'année (3^{ème} et seconde), l'établissement accepte de rédiger des conventions de stage pour des stages d'observation ou de découverte pour les périodes des premières semaines de vacances de Toussaint, d'hiver et de Printemps. Cette proposition vise à favoriser la réflexion des élèves et s'inscrit dans la cadre du parcours Avenir.

14. Infirmierie – Point écoute

✚ Infirmierie

L'établissement et son personnel ne sont pas habilités à donner des médicaments.

Pour les traitements médicaux suivis et à prendre en journée ou dans le cadre de l'internat, il est indispensable que soit établi un Plan d'Accueil Individualisé (P.A.I.) avec copie ou original de la prescription médicale.

Pour tous les soucis de santé, au-delà des premiers soins, dès la première difficulté évoquée par un enfant les services de l'établissement contactent la famille ou les services d'urgence en fonction de la gravité.

✚ Point-écoute

Pauline Dagès-Papillon accompagne les élèves dans leur scolarité quand ils se trouvent en difficultés psychologiques et/ou émotionnelles ou confrontés à des soucis en lien avec le bien vivre ensemble.

Le point écoute est un lieu ouvert et la confidentialité est première. Sauf situation grave et juridiquement engageante, Pauline ne communique aucun élément aux différents services de l'établissement (Direction, enseignants, vie scolaire).

Un document est distribué en début d'année ou annexé au carnet de bord pour expliquer le fonctionnement de ces deux lieux d'accueil.

15. Comportement – Tenue

Intégrer notre ensemble scolaire c'est accepter de vivre ensemble et de respecter des règles collectives.

Celles-ci se définissent autour des mots respect, tolérance, attitude au travail, exigences et bienveillance.

Les tenues vestimentaires doivent être correctes et l'élève fait de son travail la première priorité de sa journée.

Les choses ainsi posées, le recours au règlement intérieur et à la sanction ne peuvent être qu'exceptionnels.

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons un bel été !

Pour l'équipe pédagogique et éducative

GM Mahieu

Chef d'établissement